

dit sur le pont. Ce fut le signal pour les autres captifs qui probablement s'étaient concertés d'avance. Quoique sans armes, ils se précipitèrent sur leurs gardes, en blessèrent quelques-uns et mirent les autres hors de combat.

“ Beaulieu prit ensuite le commandement du transport, et alla l'échouer dans la rivière Saint-Jean, près de la mission que dirigeaient alors les PP. Germain et de la Brosse.”

On ignore ce que devint ce brave Beaulieu.

Les côtes. (IX, IX, 971.)—Ce nom de *côtes* donné à des seigneuries ou villages où il n'y avait pas de *côtes* frappa aussi le baron de LaHontan. Dans le premier volume de ses *Voyages dans l'Amérique Septentrionale*, il écrit :

“ Ce mot de *côtes* n'est connu en Europe que pour côtes de la mer, c'est-à-dire les montagnes, les dunes et tout autre sorte de terrain qui la retient dans ses bornes ; au lieu qu'ici où les noms de bourg et de village sont inconnus, on nomme *côtes* certaines seigneuries, dont les habitations sont écartées de deux ou trois cents pas et situées sur le rivage du fleuve de St-Laurent. On dit, par exemple, telle *côte* a quatre lieues d'étendue, une autre en a cinq, etc.”

Les descendants de Jolliet. (VIII, VII, 884.)—Les descendants de Jolliet sont aujourd'hui très nombreux. A Québec même, tous les membres de la famille Taché, tous les membres de la famille Taschereau, M. Fleury d'Eschambault, et plusieurs autres, sont des descendants directs de Louis Jolliet. Une branche de la famille Caron, établie dans le comté de Maskinongé, descend aussi en ligne directe du premier seigneur d'Anticosti et découvreur du Mississipi. (Voir *Louis Jolliet*, par M. Ernest Gagnon, pp. 124, 125 et 199).